



Hommage aux combattants de la Première Guerre mondiale

La Fondation Maréchal de Lattre s'est associée à Paris et dans les départements où elle est représentée aux cérémonies du centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Elle a rendu hommage à tous les combattants de la Première Guerre mondiale, qui avec courage et détermination, ont combattu, souvent dans des conditions particulièrement difficiles, au creux des tranchées, jusqu'à donner leur vie, pour la Liberté de notre pays. « Ils ont tenu ».

Il n'est pas une famille qui n'ait eu un de ses enfants au front. Parmi eux, le saint-cyrien Jean de Lattre de Tassigny. Rapidement, il fait le choix d'aller se battre là où le commandement avait le plus besoin d'hommes, les tranchées : de cavalier il devient poilu.

Blessé à deux reprises au début du conflit, Jean de Lattre de Tassigny, à peine rétabli de ses blessures est de nouveau sur le front. Il se bat à Verdun, où il est gazé. Sans attendre la fin de sa convalescence, il rejoint le secteur de Douaumont où, lui et ses hommes, s'emparent de positions ennemies terriblement défendues. Il a alors 27 ans. L'année suivante, au Chemin des Dames, il s'empare avec son bataillon d'une position ennemie réputée imprenable, fait sept cents prisonniers et prend à l'ennemi un matériel considérable.

Jean de Lattre de Tassigny termine la guerre avec six blessures et huit citations.

En cette année de centenaire de l'armistice de 1918, la Fondation Maréchal de Lattre rend hommage à Jean de Lattre de Tassigny et, à travers lui, à tous les combattants de la Grande guerre.

Bonne et heureuse année à tous

F. de Saint-Aubin
et les Membres du Bureau National



Le capitaine de Lattre au 93ème Régiment d'infanterie, chez qui on salue déjà « le talent du baroudeur mais aussi la maîtrise du tacticien ».

LA BATAILLE DE VINHYEN DU 13 AU 17 JANVIER 1951

En Indochine, le contexte change totalement avec l'arrivée au pouvoir, le 1er octobre 1949, des communistes en Chine qui apportent un soutien direct aux forces du Vietminh au Tonkin. En 1950, les divisions du Vietminh, entraînées et fortement armées par la Chine, deviennent très menaçantes. Après la tragédie de la RC4 (route au Nord Tonkin, proche de la frontière chinoise) en octobre, vers Dong Khe, qui fit plus de 5000 victimes parmi les troupes du Corps Expéditionnaire, Ho Chi Minh clame qu'il sera à Hanoi, début février 1951, pour la fête du Têt., le nouvel an vietnamien.

Le 17 décembre 1950, l'arrivée du général de Lattre, nommé Haut-Commissaire et Commandant en chef en Indochine, est un électrochoc qui redonne confiance à la population du Tonkin en particulier et à l'Armée.

Dans la nuit du 12 janvier 1951, l'attaque vietminh se produit d'abord vers Luc Nam à Cam Ly, 80 km au nord-est d'Hanoi, mais c'est un leurre pour attirer l'armée française dans cette zone, car presque en même temps, dans la nuit du 13 janvier, une attaque de grande ampleur se déclenche, plus à l'ouest, à moins de 50 km d'Hanoi, à Vinh Yen. Elle détruit immédiatement une partie du Groupe Mobile n° 3 du colonel Vanuxem. Des Tirailleurs, des Spahis et un bataillon Muong sont pris au piège. La situation est très critique, mais Giap n'occupe pas Vinh Yen.

Le général de Lattre entrevoit le plan du Vietminh : attaquer, avec de très nombreuses divisions, au nord-est et ouest d'Hanoi dans des zones accidentées, sur une ligne de front de plus de 100 km, afin de désorganiser les troupes françaises moins nombreuses, pour ensuite percer le centre avec des régiments de réserve et occuper Hanoi. Le général de Lattre prend la direction des opérations et mobilise immédiatement toutes les ressources disponibles dans la région et fait venir des troupes de Cochinchine avec la réquisition des transports aériens civils. Le général Salan, les colonels Vanuxem, Edon, Erulin, Redon, Beaufre, de Castries et Clément, sont tous à la manœuvre pour

exécuter son plan car il est convaincu qu'il mènera à une grande victoire contre Ho Chi Minh.



Des soldats en embuscade pour endiguer la progression des Bo-dois.

La contre-attaque française est fulgurante. Le temps dégagé permet les réglages d'artillerie et les raids d'aviation. Les chasseurs bombardent, entre autre avec du napalm, les dizaines de milliers de Bo-dois fortement armés qui surgissent de la jungle et des collines environnantes.



Officier réglant les tirs d'artillerie.

Le 14, le général de Lattre se rend à Vinh Yen alors que la bataille fait rage. Son avion, un petit morane, se pose à quelques centaines de mètres des premières lignes vietminh. Il vient, sur place, analyser la situation et donner ses ordres.



Le général de Lattre, ici avec le colonel de Castries et un groupe d'officiers, décide des opérations à mener.

Après des combats d'une très grande violence, les troupes de Giap, qui ne peuvent plus progresser, se retirent et disparaissent dans la jungle.

La première victoire du général de Lattre est acquise. Hanoi est sauvée. La victoire est aussi psychologique tant son impact est grand sur les populations.



Le général de Lattre, accompagné du président Tran Van Huu, chef du gouvernement, passe en revue les troupes victorieuses à Vinh Yen.

Le Vietminh a perdu plus de 6000 hommes et autant de blessés sans compter plusieurs centaines de prisonniers. Pour les troupes françaises et vietnamiennes les pertes sont évaluées à un millier d'hommes.

La bataille de Vinh Yen fait prendre conscience que dorénavant il y a en Indochine, face aux troupes de l'Union française et de l'armée nationale vietnamienne naissante, une armée vietminh, de type traditionnel, fortement armée par la Chine communiste qui est devenue la base arrière de ses divisions.

Le général de Lattre va utiliser la victoire de Vinh Yen, et par la suite, la série de succès militaires (Mao-Khé, Dong Trieu, le Day, Nghia Lo, Hoa Binh), pour redonner confiance à l'armée et à la population ainsi que pour convaincre le gouvernement vietnamien de Bao Dai de s'engager clairement dans la lutte contre le Vietminh communiste. Sur les lieux mêmes de la bataille de Vinh Yen, il plaide en ce sens lors d'une rencontre avec le président Tran Van Huu et son gouvernement, le 19 avril 1951.



Le général de Lattre à Vinh Yen, le 19 avril 1951.

Je suis venu dans ce pays pour accomplir votre indépendance non pour la limiter. L'armée française n'est ici que pour la défendre. Il est impossible que tous les Vietnamiens ne s'unissent pas dans la véritable résistance, celle de la liberté contre la tyrannie et l'oppression.

L'engagement de l'empereur Bao Dai sera plus tardif et aussi beaucoup plus ambigu.

Par ailleurs, la bataille de Vinh Yen a eu une grande répercussion dans toute l'Indochine et dans tout le sud-est asiatique mais aussi aux Etats-Unis d'Amérique, - en guerre en Corée au côté du Sud contre le Nord communiste -, mais beaucoup moins en France.

La bataille de Vinh Yen a marqué un sursaut dans la guerre d'Indochine après la tragédie de la RC 4. On a pu dire

que de Lattre « avait brisé le maléfice » mais sa mort, le 11 janvier 1952 et l'intensification de l'aide chinoise modifient considérablement les données d'une situation particulièrement complexe.

Gilles Bonnier.

M. Gilles Bonnier est l'auteur du livre : Le général de Lattre en Indochine, 1951 – une année de victoire, disponible auprès du Bureau National de la Fondation.

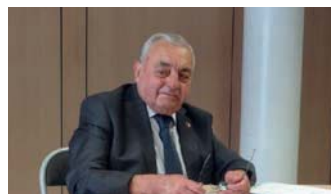
Vie de la Fondation



CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les conseils d'administration statutaires de la Fondation Maréchal de Lattre se sont tenus les 14 juin et 15 novembre, à la Maison des Associations du 7ème, sous la présidence de M. de Saint-Aubin.

Lors du premier conseil, le 14 juin, M. de Saint-Aubin, après avoir salué tous les membres présents, a donné la parole au trésorier général. Le colonel Baudrais, dans un exposé concis a présenté les comptes de la Fondation pour l'exercice 2017. Le Conseil à l'unanimité a voté le quitus et M. de Saint-Aubin a chaleureusement remercié le colonel Baudrais pour tout le travail accompli.



M. le colonel Baudrais, trésorier général de la Fondation.

Le conseil a ensuite procédé aux élections statutaires. M. Philippe de Loisy a été élu membre du Conseil d'administration au siège laissé vacant par le colonel Collomb. Mme Artigaud, présidente du Comité départemental de l'Essonne a été élue au titre des personnalités qualifiées. M. de Saint-Aubin, avec l'approbation du Conseil d'administration, a nommé M. le Préfet Landouzy membre honoraire du Conseil et a nommé, reprenant une pratique ancienne, M. Philibert de Loisy, président délégué de la Fondation.



De gauche à droite: le colonel Baudrais, le docteur Serpeau, M. de Saint-Aubin, Mme Martineau-Burgalat, M. Rakoto, directeur du SD de l'ONACVG de Paris, M. de Loisy et Mme Cornu.

Lors du conseil du 15 novembre, M. de Saint-Aubin a informé le Conseil d'administration de la nomination de M. le commissaire en chef de 1ère classe Luc Berregard, et de M. Guillaume Lasconjarias, représentant respectivement M. le Premier Ministre et M. le Ministre de l'Education Nationale.

Le colonel Baudrais a ensuite présenté son rapport sur la réalisation du budget au 30 septembre 2018. La situation est parfaitement saine ce qui est très positif. Il n'en demeure pas moins que les finances de la Fondation restent modestes et ne permettent pas certains investissements pourtant nécessaires pour le bon fonctionnement des comités départementaux. M. de Saint-Aubin a remercié le colonel Baudrais pour sa présentation des comptes.

Dans son rapport moral, M. de Saint-Aubin, a rappelé les objectifs mémoriels de la Fondation. Il a notamment insisté sur la nécessité de toucher le plus grand nombre et que la Fondation n'avait pas l'ambition de se placer à la pointe de la recherche historique. Il observe cependant que les publications de la Fondation bénéficient du haut niveau de recherche historique de M. Philibert de Loisy, auteur d'articles et d'ouvrages de haute réputation.



M. de Loisy, M. Patrick Barré, représentant Mme Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'ONACVG et Mme de Bernard.

M. de Loisy a ensuite fait le point sur ses recherches pour trouver dans Paris un local adapté aux besoins du Bureau national et sur les obstacles rencontrés. La solution serait l'acquisition d'un petit espace de 15 à 20 m². La Fondation lance donc un appel aux dons et legs pour réunir les fonds nécessaires, environ 200 000 €, à la réalisation de ce projet.



De gauche à droite: M. le commandant del Fondo, M. Bonnier, Mme Martineau-Burgalat, M. le préfet Molle.

Le conseil d'administration procède ensuite à l'élection de Mme Michelle Artigaud, présidente du Comité départemental de l'Essonne, au collège des Présidents

des Comités départementaux, en remplacement de Maître Fraj démissionnaire. M. de Saint-Aubin, avec l'approbation du Conseil, d'administration, nomme Mme de Bernard au collège des personnalités qualifiées.

Avant de lever la séance, M. de Saint-Aubin rappelle que le grand logo de la Fondation, placée au centre de la salle est un don, au Bureau National, de M. Folcher, président du Comité départemental d'Indre-et-Loire.

M. de Saint-Aubin remercie tous les membres du Conseil pour leur présence. Il remercie également, à travers eux, les Présidents des Comités départementaux et



Les membres du Conseil d'administration à l'issue de la réunion, de gauche à droite: M. le commandant del Fondo, M. de Saint-Aubin, M. le colonel Baudrais, M. Gilles Bonnier, Mme de Bernard, Mme Martineau-Burgalat, M. le préfet Molle, M. Patrick Barré et M. Pbilibert de Loisy.

tous les bénévoles qui, avec générosité et dévouement, font vivre la Fondation au quotidien à Paris et dans les départements.

DON REÇU

Don de Madame Valérie Pecheur, petite fille d'Albert Sarraut, de coupures de presse et de différents documents imprimés et tapuscrits, réunis par Mme Yvonne Jeanbraud et relatifs au Maréchal de Lattre en Indochine et à son voyage aux Etats-Unis en septembre 1951.

La Fondation Maréchal de Lattre remercie chaleureusement la donatrice.

NOS PEINES

La Fondation a appris, avec une grande émotion, le décès le 19 juillet 2018, dans sa centième année du lieutenant-colonel Robert Taurand, ancien Président du Comité départemental de Seine-Saint-Denis.

La Fondation Maréchal de Lattre présente ses sincères condoléances à ses enfants et à tous les membres de sa famille.

CÉRÉMONIES DES 8 MAI ET 8 JUIN 2018

A Paris et dans les départements, les représentants de la Fondation ont participé aux cérémonies commémoratives de la Victoire de 1945 et à la Journée d'hommage aux morts en Indochine. A Paris, le Président de la Fondation, accompagné du docteur Serpeau, président du Comité départemental de l'Indre, a déposé une gerbe sur la tombe du soldat inconnu lors des deux cérémonies du Ravivage de la Flamme des 8 mai et 8 juin.



Le 8 mai, à Paris, le commandant Marc del Fondo portant le drapeau de la Fondation à son arrivée sur le terre-plein de l'Arc de Triomphe (Ph 1). Dépôt de gerbe par M. de Saint-Aubin et le docteur Serpeau, président du Comité départemental de l'Indre. Ph 2.

PRIX D'HISTOIRE DES LYCÉES MILITAIRES

En juin et juillet 2018, la Fondation Maréchal de Lattre a contribué à la traditionnelle Remise des Prix des lycées militaires d'Aix-en-Provence, d'Autun, de Saint-Cyr-l'École, de l'École des Pupilles de l'Air, de l'École d'enseignement technique de l'Armée de l'Air 722, de Saintes et des Maisons d'Éducation de la Légion d'Honneur de Saint-Denis et de Saint-Germain-en-Laye.



Le 26 juillet 2018, dans le cadre grandiose de l'amphithéâtre gallo-romain de Saintes, Haut lieu de la remise des Prix de l'école d'enseignement technique de l'Armée de l'air (EETAA) 722, le Lt-cl Cosset, président du Comité départemental de Charente-Maritime, a remis le Prix de la Fondation Maréchal de Lattre au lauréat désigné.

DÉCORATION



Par décret du Président de la République, le général de corps d'armée André Sciard a été élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur. Les insignes lui ont été remis par le général de corps d'armée Bruno Le Ray, gouverneur militaire de Paris.

M. de Saint-Aubin et les membres du Conseil d'administration, ainsi que tous les bénévoles de la Fondation, présentent au général Sciard leurs chaleureuses félicitations.

COMITÉ DE L'AIN

Le 7 octobre, le Comité de l'Ain, que préside M. Bouchet de Fareins, a commémoré avec solennité le 75ème



Le terrain de l'Aigle aujourd'hui. Entre 1942 et 1944, huit atterrissages y furent organisés par la Résistance malgré les énormes dangers.

anniversaire de l'envol, pour l'Angleterre, du général de Lattre depuis le terrain de l'Aigle situé sur les communes de Manziat et d'Asnières-sur-Saône.

M. Bouchet de Fareins a voulu associer à l'évènement la commune de Pont-de-Vaux où le général de Lattre fut caché les jours précédant son départ clandestin organisé par Aimé Broyer,



chef des Résistants locaux, et dont la petite fille, Mme Annie Chevret, garde la mémoire de ces héros locaux qui se sont tant battus, dans l'ombre, pour la libération de la France.

Entretien entre M. Bouchet de Fareins et Mme Annie Chevret à Pont-de-Vaux.

Une délégation de Vendée était également invitée. Elle a été conduite par M. Josse, vice-président du Conseil départemental et maire de Mouilleron-Saint-Germain, village natal du maréchal de Lattre, par M. Leboeuf, Président de l'UNC-Vendée et par M. Vigoureux, directeur du SD de l'ONACVG de Vendée.



M. Bouchet de Fareins et les membres de la délégation vendéenne. Au 1er plan, à sa gauche: M. Leboeuf, Maître Coillard, maire de Pont de Vaux.

La commémoration a commencé le 6 par l'accueil de la délégation vendéenne à la mairie de Pont-de-Vaux puis d'une visite de la ville et notamment de l'Hôtel du Raisin où le général de Lattre fut caché par ses propriétaires de l'époque, M. et Mme Badez.

Le 7 octobre, après une cérémonie à Manziat devant la stèle consacrée au maréchal de Lattre, les participants ont assisté à une messe en l'église de Pont-de-Vaux puis à un dépôt de gerbes devant le monument aux morts de la Ville.

A l'issue des commémorations, M. Leboeuf a remis à M. Bouchet de Fareins, la médaille d'honneur de l'UNC. Un vin d'honneur suivi d'un déjeuner ont clôturé cette commémoration.



M. Bouchet de Fareins lors de son allocution, devant la stèle du maréchal de Lattre à Manziat.



Cérémonie au monument aux morts de Pont-de-Vaux.

COMITÉ DE L'AUBE

Le comité départemental, que préside M. Dany Martin-Fèvre a organisé, le 9 mai, à Saint André les Vergers (Troyes), une conférence prononcée par Mme Cornu, sur les 7 et 8 mai 1945.

COMITÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Au cours du semestre écoulé, le Comité des Bouches-du-Rhône, que préside M. Michel Serves, a mis en œuvre de nombreuses activités de mémoire et d'éducation à la citoyenneté.

Le 29 avril, le Comité s'est associé dans différentes communes, à la Journée du souvenir des victimes de la déportation. Cette journée fut particulière à Châteauneuf-les-Martigues, avec l'inauguration du Rond-point Yves Moretti, résistant mort en déportation. A cette occasion les membres du Comité ont évoqué auprès des scolaires l'internement dans les camps de concentration et le rôle, souvent oublié, du général de Lattre et de la Première Armée Française dans la libération et le retour en France de déportés notamment ceux de Vaihingen et de Dachau.



Après l'inauguration du rond-point Yves Moretti, dépôt de gerbe par le président Michel Serves, M. Guy Tur, portant la gerbe, et M. David Barris.

Le 8 mai, l'Ordre du jour n° 9 a été lu dans différentes communes notamment à Châteauneuf-les-Martigues où la gerbe de la Fondation a été déposée par Mme Mamelie et M. Yves Chalou. Au même moment, à Marseille, la gerbe de la Fon-

dation était déposée par M. Michel Servès accompagné de Mme Dubois, déléguée locale de la Fondation, et de MM. Boualam et Jean-Pierre Vire.

Le même jour, à l'occasion d'un voyage scolaire dans le Nord, M. Palmisano, vice-président du Comité et des membres de l'UNC/13 accompagnaient des collégiens de Marseille aux cérémonies commémoratives de la Victoire à Dunkerque.

Le 16 mai, dans les salons de la Préfecture, à Marseille, le



Comité départemental a participé à la remise des Prix du concours de la Résistance et de la Déportation.

M. Michel Servès remet son Prix à l'un des deux lauréats du Comité.

Le 27 mai, à Marseille, à Châteauneuf-les-Martigues, à Arles et dans différentes communes, des membres du



Comité départemental ont participé aux cérémonies de la Journée de la déportation.

Dépôt de gerbe à Châteauneuf-les-Martigues: de gauche à droite: M. Barris et Mme Mameli, un peu en arrière, le président Michel Servès et M. Guy Tur.

Le 29, à la Mairie d'Arles, M. Palmisano et M. Jean-Pierre Vire ont participé à la remise de diplômes, dans le cadre du CNRD, aux élèves des collèges Ampère et Robert-Morel.



Les élèves entourés de leurs professeurs dans la cour des Podestats de l'hôtel de Ville d'Arles.

Le 2 juin, à la Médiathèque de Châteauneuf-les-Martigues, l'exposition *Le général de Lattre et la Première Armée Française, l'alchimie d'une victoire, 1944-1945*, a été solennellement inaugurée en présence d'une

nombreuse assistance.



L'exposition est ouverte. Le président Servès, entouré de M. Mouren, maire de la Ville, et de Mme Mameli, vient de couper le ruban.

L'inauguration a été suivie, dans l'après-midi par la projection des films de Michel Gay, le premier sur le Maréchal de Lattre et le second sur la vie du colonel de Miol-Flavard.

L'exposition a été présentée jusqu'au 25 juin et a été

vue par un nombreux public. Elle a remporté un grand succès auprès des scolaires qui, pour beaucoup, ont découvert le rôle de la Première Armée Française dans la libération de la France et la victoire du 8 mai 1945.



Le 25 septembre, à Châteauneuf-les-Martigues. dépôt de la gerbe du Comité par Mme Mameli et M. Guy Tur.

Le Comité départemental s'est associé, dans différentes communes, le 8 juin, aux cérémonies d'hommage aux Morts pour la France en Indochine et le 14 juillet, à celles de la Fête nationale. Il en a été de même, le 22 août pour les commémorations de la libération de Châteauneuf-les-Martigues, le 23 pour celles de Marseille et le 25 septembre pour les cérémonies d'hommage aux Harkis.

Par ailleurs, à l'initiative de M. Serge Andréoni, maire honoraire, l'exposition *Le général de Lattre et la Première Armée Française, l'alchimie d'une victoire, 1944 - 1945*, a été présentée, tout le mois de mai, à l'Espace Patrimoine et découverte de Berre l'Etang.

Le conseil municipal des jeunes, les classes primaires de la ville et de nombreux Berrois ont visité l'exposition qui a été très appréciée par tous.



Photo L'air d'étang, n° 81 - juin 2016

Le conseil municipal des jeunes, les classes primaires de la ville et de nombreux Berrois ont visité l'exposition qui a été très appréciée par tous.

COMITÉ DE CHARENTE-MARITIME

Le 8 mai, à la Rochelle, chef-lieu du département, le Lt-colonel Jean-Claude Cosset, président du Comité départemental, a lu l'*Ordre du jour n° 9*, du général de Lattre, en présence des autorités civiles et militaires, d'une assistance nombreuse et de scolaires.

Lecture de l'Ordre du jour n° 9 par le président Cosset.



Des élèves du collège Samuel de Missy sont venus déposer une fleur devant le monument aux morts.



Par ce geste symbolique, ils ont chacun rendu hommage aux Morts pour la France.

De longue date, la Fondation Maréchal de Lattre soutient dans les départements le concours national de la Résistance et de la Déportation. **Le 30 mai**, le Lt-colonel Jean-Claude COSSET, a représenté la Fondation, à la préfecture de la Rochelle, pour la remise des Prix du CNRD 2018 en Charente-Maritime. Le thème national 2017-2018 était: *S'engager pour libérer la France*.



Une partie de l'assistance dans les salons de la Préfecture.

Rappelons que ce thème trouvait un écho dans la Première Armée Française. En effet, l'armée du général de Lattre a eu dans ses rangs de nombreux volontaires engagés pour la durée de la guerre, ainsi que près de 130 000 résistants qui l'ont rejointe par l'amalgame.



Remise du Prix du Comité départemental de la Fondation Maréchal de Lattre à Théo Quement, du Collège Aliénor d'Aquitaine du Château d'Oléron.

Photos: Pierre Le Droumaguet

COMITÉ DE CORSE

Associer les jeunes aux cérémonies commémoratives, c'est contribuer à les introduire de façon concrète dans la citoyenneté. C'est l'une des tâches que M. Marc de Gentile, qui représente la Fondation en Corse, s'efforce de mener à bien dans le cadre des missions de la Fondation. C'est pourquoi, **le 8 mai** il mobilise des élèves du Primaires ou du secondaire pour la traditionnelle lecture de *l'Ordre du jour n° 9*.



Remise de la lettre de félicitations de la Fondation aux deux lecteurs: Elsa et Louis.

COMITÉ DE CÔTE D'OR

Au cours des derniers mois, le Comité a multiplié ses activités, en voici l'éphéméride.

MARS Le 24, Mme Cornu a participé à l'AG de l'Amicale des Anciens de la 1ère DFL dont elle est secrétaire et que préside M. P. Javelet. **Le 28**, Mme Cornu a assisté à l'hommage rendu au cl. Beltrame, au Quartier Defflandre à Dijon, siège de la région de gendarmerie de BFC.

AVRIL Le 3, la réunion du Comité a fait le point sur son programme d'activités, ses projets et sur son site internet créé en février. **Le 4**, Mme Cornu a participé au choix des sujets pour le concours de la Résistance et de la Déportation et **le 15**, elle était présente à la messe organisée par les sections 21 de la SMLH et de l'ONM en l'église Notre-Dame de Dijon, en mémoire de leurs sociétaires disparus. **Le 22**, à Langres, la Présidente a participé à la cérémonie du souvenir de Camerone. **Le 23**, à Nevers, ce fut le rallye mémoire *Nevers et la Seconde Guerre mondiale* pour les classes de Troisième et **le 28** pour les Primaires. **Du 25 au 27**, le Comité a présenté, au Centre Social d'Arnay-le-Duc, l'exposition *Le Général de Lattre et la Première Armée Française*.



Mme Cornu y a prononcé, **le 26**, une conférence sur *Jean de Lattre de Tassigny, maréchal de France*.

Parmi les visiteurs, au centre social d'Arnay-le-Duc, une classe de Troisième de la Maison Familiale Rurale de Liernais.

Le 28, à Venarey-les Laumes, au congrès de l'UNC/21, Mme Cornu a représenté le Comité et la section UNC de Talant qu'elle préside depuis février 2017 et **fin avril**, le Comité a soutenu le voyage d'élèves de 1ère du lycée Eiffel de Dijon sur les plages du débarquement de Normandie.



Les élèves de Première sur une plage du débarquement.

Mai Le 3, lors du baptême de la 8ème Promotion à l'école de gendarmerie de Dijon, Mme Cornu a remis un Prix au Major.

Le 4, le Comité a présenté le film *La Marche Glorieuse* aux élèves de Troisième de la Section d'Enseignement Général Professionnel Adapté (SEGPA) du collège Saint-Joseph de Dijon.



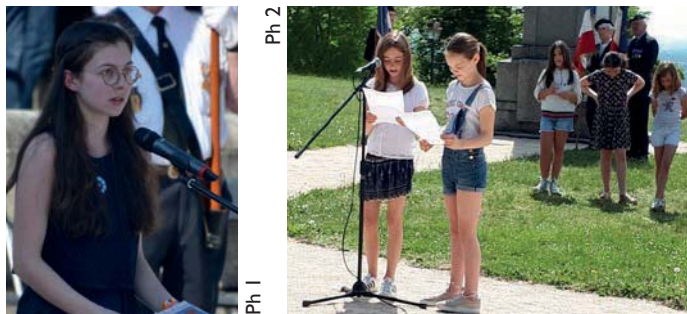
Une partie de l'exposition de la Fondation au château d'Auxonne.

Du 5 au 7, le Comité a présenté l'exposition *Le Général de Lattre et la Première Armée Française* au

château d'Auxonne. L'exposition a été vue par plus de 800 visiteurs.

Le 7, à Orgeux, Mme Lartois, ancienne Merlinette, a représenté la Fondation à l'occasion de l'inauguration du Monument aux Morts, en présence de Mme Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées.

Le 8 mai, le Comité a participé à la quête au profit du Bleuets de France, Mme Cornu a déposé une gerbe à Dijon et à Talant. Ce même jour, la lecture de *l'Ordre du Jour n° 9* a été effectuée par 91 jeunes dans 52 communes. Chaque lecteur a reçu une lettre de félicitations et le document pédagogique de la Fondation.



Lecture de l'Ordre du Jour n° 9 à Dijon (Ph 1) et à Talant (Ph 2)

Le 12, à Paris, Mme Cornu a représenté la Fondation aux cérémonies du Centenaire de la création de l'UNC et **le 31**, accompagnée de Mme Rigaud, elle a présenté le film *La Marche Glorieuse* aux élèves de Quatrième et de Troisième du collège Emile Lepitre de Laignes.

JUIN Le 6, à salle des fêtes de Chenôve, le Comité a procédé à la traditionnelle remise des Prix d'Histoire (9ème édition) à 63 élèves de Troisième du département, devant plus de 320 invités.



Les lauréats aux côtés de Mme Cornu et de plusieurs membres du Comité. Au premier plan les porte-drapeaux qui ont honoré de leur présence la remise des Prix du Comité départemental.

Deux expositions ont encadré cette manifestation: *Le général de Lattre et la Première Armée Française* et *des documents inédits sur la Grande Guerre* proposés par M. et Mme Husson.

Par ailleurs, M. Hirschy, délégué de la Fondation à Semur-en-Auxois, a remis leur Prix aux deux lauréats de la Maison Familiale Rurale qui n'avaient pu venir à Dijon.

Le 8, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts en Indochine, Mme Cornu a déposé une gerbe à Dijon et à Talant.

Le 16, le Comité a organisé une sortie au domaine viticole Lafarge, à Lugny (71), où les participants ont re-

trouvé M. Lafarge, ancien chargé du patrimoine et des relations publiques à la Base aérienne 102 de Dijon.

Le 18, à Talant, à l'issue de la commémoration de *l'Appel* du général de Gaulle, Mme Cornu a remis un Prix aux 3 lauréats de l'école Elsa Triolet pour leur narration sur leur visite de la Citadelle de Besançon.

Le 26, Mme Cornu et Mme Rigaud ont participé à la cérémonie commémorative de Dun-les-Places (Nièvre), village martyr où, le



Les lauréats de l'école Elsa Triolet, Mme Cornu et les Autorités.

26 juin 1944, 27 hommes ont été fusillés. Le 26 juin 1949, le général de Lattre, inspecteur général des forces armées de terre de l'Europe occidentale, est venu remettre la croix de Guerre, avec palme, à ce village.

JUILLET Le 2, au collège de Mirebeau, la Présidente a assisté à l'inauguration d'une fresque sur le thème de la Paix, œuvre d'élèves de Quatrième.

Le 9, réunion du Comité, pour préparer la rentrée et la fin d'année, **le 12**, Mme Cornu a remis un Prix au Major de la 9ème Promotion de l'école de gendarmerie de Dijon et **le 13**, à Talant, Mme Cornu et des membres du Comité ont participé à l'inauguration du square Arnaud Beltrame.



Mme Cornu et le major de la 9ème Promotion.

Les 13 et 14, le Comité a organisé la quête au profit de la Fondation dans 6 communes et des membres du Comité ont participé aux cérémonies de la Fête nationale dans plusieurs communes.

Le 26, Mme Lecot, chargée de la communication du Comité, a remis le Prix de la Fondation au major de la 10ème Promotion de l'école de gendarmerie de Dijon.

AOÛT Le 19, Mme Cornu a participé à l'hommage rendu aux victimes des combats de Turcey, Villotte Saint Seine et Verrey. (Pour mémoire, le 16 août 1944, treize résistants du maquis Morane perdent la vie lors d'un accrochage avec une colonne de 200 soldats allemands).

SEPTEMBRE Le 8, à l'occasion du 74ème anniversaire de la Jonction « *1ère DFL et 2ème DB* », à Nod/Seine, un panneau relatant l'épopée de la 1ère DFL a été inauguré.

Le 9, à Saulieu, Mme Cornu et plusieurs personnalités ont inauguré une plaque en hommage au général de Lattre, libérateur de la ville le 9 septembre 1944.



Au centre M. Javelet, président de la DFL, Mme Rigaud, trésorière et à droite, Mme Cornu.



Dévoilement de la plaque par Mme Cornu et M. Meslin, maire, en présence, entre autres, de Mmes de Courson (députée) et Loisier (sénatrice).

Cette plaque consacre ainsi la reconnaissance de la ville.

L'après-midi, le Comité a participé au salon des associations Tal'en loisirs. Son stand a présenté ses activités et projets.

Le 10, à Chenôve et le 11 à Dijon, Mme Cornu a lu l'Ordre du Jour n° 3 du général de Lattre, dans le cadre des commémorations de la libération de ces villes par la Première Armée Française.



Lecture de l'ordre du jour n° 3 par Mme Cornu à Dijon.

Le 22, à Thorey-en-Plaine, Mme Jorand, a représenté le Comité à l'inauguration de la stèle en mémoire de 6 aviateurs canadiens et britanniques tombés le 26 juillet 1944.

Enfin, le 23, à Dijon, au Grand Déj', le Comité était présent parmi 250 associations.

OCTOBRE Le 3, à la caserne Vaillant de Dijon, Mme Pierrat, vice-présidente du Comité, a remis son certificat à un jeune ayant participé à la Journée Défense et Citoyenneté; une façon efficace de mettre en œuvre le dialogue intergénérationnel prôné par la Fondation.

Les 6 et 7, l'Amicale de la Marine de Dijon fêtait son 80ème anniversaire, Mme Cornu y a représenté le Comité. Le 11, Mme Cornu a remis son Prix au Major de la 11ème Promotion à l'école de gendarmerie de Dijon. Elle a également participé le 13, à Ecot-la-Combe, (Haute-Marne) à l'AG de l'Amicale des Fusiliers Marins et Commandos/section Est.

Le 15, Mme Cornu a accompagné deux anciens déportés, Mme Noé et M. Suillerot venus témoigner de-



Mme Cornu, Mme Emilie Noé, M. Marcel Suillerot, les Professeurs et les élèves de Première.

vant les élèves de Première du lycée du Saint Cœur de Beaune.

Le 17, à l'occasion de l'inauguration, à l'Office de Tourisme de Saint-Seine, de l'exposition Côte-d'Or 1914-1918: un territoire en guerre, Mme Cornu a rappelé les combats du capitaine de Lattre à Verdun et au Chemin des Dames.

Enfin, le 25, à Dijon, la Comité a organisé la conférence de François d'Arbaumont sur son oncle Maurice d'Arbaumont, légionnaire dit Capitaine La Baraka, combattant d'Indochine, qui a miraculeusement survécu à une embuscade.

COMITÉ DES DEUX SÈVRES

La traditionnelle remise des Prix d'Histoire s'est tenue, à Niort, dans les salons de la préfecture le jeudi 18 octobre 2018.

Organisée par le comité des Deux-Sèvres, en partenariat avec l'UDAC 79, l'UNC et l'amicale des Porte-drapeaux, cette cérémonie, douzième édition, est devenue incontournable et réunit les autorités civiles et militaires, les associations d'anciens combattants et de mémoire en collaboration avec la direction départementale des services de l'Éducation nationale et l'office départemental des anciens combattants.



Le président Bernard Fontaine et à son côté, à droite, M. Séguin, vice-président.

Présidé par M. Didier Dore, secrétaire général de la Préfecture, en présence de Mme Nietto, vice-présidente du conseil départemental, en charge des collèges, et de M. Franck Picaud, inspecteur d'Académie, cette cérémonie a récompensé les élèves ayant obtenu, dans le département, les meilleures notes d'histoire au diplôme national du brevet des collèges. Cette année encore, le comité des Deux-Sèvres du Souvenir français était associé à notre manifestation.

En préambule à la remise des prix, le secrétaire général de la préfecture a rappelé tout l'intérêt d'une telle manifestation. Le président du Comité, M. Bernard Fontaine, a ensuite présenté la Fondation de Lattre

et les buts qu'elle poursuit avant de lire le palmarès.

Quinze élèves du département ont ainsi été primés en présence des familles des jeunes collégiens et de nombreux invités.



Remise de son Prix par le président B. Fontaine à Alix Savarit, du collège Saint Exupéry de Niort, en présence de sa Professeur d'Histoire.

L'émotion des parents, voire même leur surprise de voir leurs enfants mis dans la lumière et leur fierté, nous confortent dans notre volonté de continuer. A noter que le Prix remis cette année était en rapport avec le



Prix spécial remis par le Secrétaire général de la Préfecture à Loane Bonnet, du collège Henri Martineau de Coulonges sur l'Autize. A sa droite, son Professeur d'Histoire et le Principal du collège.

centenaire de la fin de la guerre 1914-1918 et que le général Alain Fauveau, auteur d'un ouvrage remis aux lauréats, était présent à cette cérémonie.

A cette occasion, l'assemblée départementale et le Souvenir français ont remis un Prix et Mme le Préfet a récompensé par un prix spécial la lauréate la plus jeune.

Précédé par une photo de groupe sur le perron, un cocktail offert par la préfecture a conclu cette sympathique cérémonie. Elle a permis aux organisateurs, aux Autorités et aux invités de s'entretenir avec les élèves et leurs parents. Un bel exemple de réunion intergénérationnelle.



Les lauréats sur le perron de la Préfecture avec les Autorités.

COMITÉ DU RHÔNE



M. Derouet, les Autorités et les jeunes lecteurs devant le monument aux morts de Jonage.

Le Comité départemental, que préside M. André Derouet, était représenté dans différentes communes pour les cérémonies du 8 mai. A Jonage,

en accord avec l'Union intercommunale des Anciens combattants de Jonage, Jons et environs, le Comité de la Fondation a soutenu la lecture de *l'Ordre du Jour n° 9* par deux élèves de l'école Raymond Aron. A l'issue de la cérémonie, à laquelle assistaient 80 scolaires et près de 400 personnes, M. Derouet a remis, aux jeunes lecteurs, la *lettre de félicitations* de la Fondation Maréchal de Lattre.

Le 28 mai : à l'invitation des Scouts et Guides Saint Louis de Lyon, Mme Cornu a prononcé une conférence organisée par M. J.C. de La Chapelle : sur *Bernard de Lattre, un destin tragique, 1928-1951*. M. Derouet, président du Comité départemental et M. Roger Dague, du groupement des Combattants d'Indochine, étaient présents aux côtés des jeunes scouts.



Les jeunes auditeurs pendant la conférence de Mme Cornu.

Le 6 juin, à Lyon, M. Jacques Teullet, président honoraire du Comité départemental, a accompagné un groupe d'étudiants de l'Université du Sud de la Géorgie (Etats-Unis) pour une visite du Mémorial de la Prison de Montluc et de l'Hôtel de Ville.

Ce fut pour M. Teullet, qui représentait M. Derouet, retenu par l'AG des Médaillés militaires, l'occasion d'évoquer, à ces jeunes américains, différents épisodes de la Seconde guerre mondiale, notamment ceux en relation avec la libération de Lyon et la victoire de 1945.

A L'Hôtel de ville ils ont pu voir la plaque qui commémore la libération de Lyon et la venue du général de Lattre en septembre 1944. Ils ont aussi appris que le général de Lattre avait commandé des troupes américaines lors des combats pour la libération de Colmar.



Les étudiants de l'Université du Sud de la Géorgie, leur professeur de français, Mme Ems-Bléneau, M. Teullet, et le guide du Mémorial de Montluc, devant la baraque des officiers où le Général de Lattre fut enfermé pendant son procès.

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ

Maintenir la mémoire du Maréchal de Lattre et des combattants de la Première Armée Française, mais aussi de ceux d'Indochine, contribuer à l'éducation à

la citoyenneté des jeunes générations tels sont les objectifs de la Fondation Maréchal de Lattre. C'est dans cette double perspective que M. Alain Guy, a commencé à agir à Montpellier Méditerranée Métropole où de nombreux lieux, dans la ville, conservent le souvenir du futur maréchal de Lattre.

Affecté au commandement de la 16ème région militaire le général de Lattre fait redécouvrir aux Montpelliérains, en février 1942, que l'Armée française existe toujours. Il fait défiler ses troupes dans la ville, musique en tête. Il crée l'école des cadres de Carnon. Il a des contacts avec la Résistance et reçoit, secrètement, le lieutenant Robert, du BCRA (le service secret de la France libre) qui venait de rencontrer le général de Gaulle.

En novembre 1942, c'est encore de Montpellier, alors qu'Hitler s'apprête à envahir la zone sud, qu'il « lève l'étendard de la révolte ».

Coll. Fondation Maréchal de Lattre



Le 2 septembre 1944, le général de Lattre salue la foule en liesse dans Montpellier libérée.

C'est enfin à Montpellier qu'il revient en général vainqueur, le 2 septembre 1944, pour célébrer la libération de la Ville.

DÉLÉGATION DU VAR

L'exposition de la Fondation Maréchal de Lattre, *Le général de Lattre et la Première Armée Française - l'Alchimie d'une Victoire, 1944-1945*, a été présentée dans les écoles primaires de La Londe Les Maures, du 14 au 18 mai à l'école Jean Jaurès et du 22 au 29 mai à l'école Antoine Bussone, du nom d'un jeune Résistant londais exécuté par les nazis en août 1944.

Ces deux présentations ont été initiées par M. Gilles Bonnier. Elles ont été suivies d'un fructueux échange avec les élèves organisé par M. Yves Boyer, président de plusieurs associations mémoire de la région et qui organise régulièrement des actions pédagogiques notamment sur le thème du débarquement de Provence

Au cours de l'été, M. Gilles Bonnier a représenté la Fondation à la Londe-les-Maures et dans plusieurs autres localités du département à l'occasion des cérémonies commémoratives de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, de la journée d'hommage aux Morts d'Indochine, en juin, et du débarquement de Provence le 15 août 2018.



Ph 2

Ph 1

Elèves des écoles Jean Jaurès (Ph1) et Antoine Bussone (Ph2) lors de la présentation de l'exposition qui a suscité un vif intérêt dans toutes les classes des deux établissements.

Le 15 octobre, Mme Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, a présidé la cérémonie d'hommage aux 21 militaires français et vietnamiens morts le 12 mars 1949 lors d'une mission de parachutage dans le Nord du Tonkin à l'occasion de leur inhumation au Mémorial des guerres d'Indochine de



Mme Darrieussecq lors de son allocution.

Fréjus.

La Fondation Maréchal de Lattre s'est associée à cet hommage dans la continuité de la Maréchal de Lattre qui était toujours présente à Marseille lors du rapatriement du corps de soldats morts en Indochine. Elle était accompagnée du Président du Comité départemental des Bouches-du-Rhône de la Fondation. « Après que les honneurs militaires aient été rendus aux soldats morts pour la France, loin de leur Patrie, les corps étaient transportés dans chacun des villes et villages indiqués par les familles pour une inhumation définitive. A chaque cérémonie particulière, la Fondation était représentée par son Président départemental qui déposait sur le cercueil une palme de bronze, hommage de la Fondation ». (Extrait du rapport moral 1967, Procès-verbal du Conseil d'administration du 20 novembre 1968).

COSTA RICA

M. Jean Zambeaux, consul honoraire, est depuis plusieurs années le correspondant de la Fondation au Costa Rica. Il a noué des relations avec le lycée franco-costaricien et va régulièrement à la rencontre des élèves de l'établissement.



M. Jean Zambeaux entre deux lycéens: l'un, à gauche, portant le drapeau français, l'autre, à droite portant le « drapeau de Verdun » avec le nom « Costarica ».

Depuis plusieurs mois, M. Jean Zambeaux s'est fortement engagé, à San José, dans la préparation du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. En Amérique latine, le conflit qui ravageait l'Europe, à partir de 1914, apparaissait lointain, cependant des costariciens se sont engagés et ont combattu dans les armées françaises. Quelques dizaines trouvèrent la mort au combat, principalement dans les rangs de la Légion étrangère mais pas uniquement. L'épopée de ces hommes a été connue en Amérique latine, pendant et après la guerre. (D'après Michaël Bourlet: Les volontaires latino-américains dans l'armée française pendant la Première Guerre mondiale. *Revue historique des armées* n°255. 2009).

C'est pour honorer la mémoire de ces combattants « morts pour la France » qu'une cérémonie s'est déroulée, le 9 novembre, place de France à San José, et qu'une plaque a été dévoilée en présence de M. Vankerck-Hoven,

ambassadeur de France, des représentants du gouvernement costaricien, de lycéens et d'un nombre public.



Cérémonie du 9 novembre, place de France, à San José.

Ph 1 : Dépôt de gerbe par l'ambassadeur de France. A droite de la photo, M. le consul Zambeaux portant le béret rouge des unités parachutistes de l'Armée de terre française. Ph 2 : Détail de la plaque portant les noms des Costariciens « morts pour la France ».



A l'issue de la cérémonie, M. Zambeaux présente à l'ambassadeur de France le « drapeau de Verdun » que porte un lycéen.



M. Philibert de Loisy de Loisy, président délégué de la Fondation Maréchal de Lattre, vient de publier un nouveau livre: Le Bataillon de Chartreuse. Cet ouvrage, qui procède de documents pour la plupart inédits, traite du quotidien des Résistants dans un secteur du Dauphiné, de leur engagement dans la 9^{ème} division d'infanterie coloniale et de leur combat jusqu'en Allemagne dans la Première Armée Française du général de Lattre.

Le livre est disponible auprès de M. de Loisy. Adresser votre commande à la Fondation, rue Amélie. Joindre un chèque de 24 € (livre: 20 €, frais d'envoi 4 €), à l'ordre de M. de Loisy.

Expositions

Les deux expositions de la Fondation Maréchal de Lattre :

Indochine 1951, l'année de Lattre – une année de victoires (16 panneaux)

Le général de Lattre et la Première Armée française, l'alchimie d'une victoire française, 1944 – 1945 (21 panneaux)

Les deux expositions s'adressent à tous les publics et en particulier aux scolaires. Elles ont été conçues de façon très souple. Elles peuvent être présentées en entier ou par thème avec un ou plusieurs panneaux, notamment dans les collèges et lycées pour celles et ceux qui vont à la rencontre des élèves dans leur classe. Outre les aspects militaires les expositions abordent d'autres thèmes plus généraux rarement abordés.

Panneaux impression numérique - quadri recto haute définition support bâche 0,80 m x 1,90 m ; 4 œilletons.

Les deux expositions sont disponibles, sous conditions, auprès du Bureau national. Elles peuvent être également achetées.

Dons et legs

La Fondation Maréchal de Lattre, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons et des legs.

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par exemple un don de 50 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 € à une réduction de 66 €.

Les legs sont exonérés de droits de mutation et de droits de succession.

La Fondation recherche un financement pour lui permettre de disposer un local dans Paris, même petit, de préférence en rez-de-chaussée, où elle pourrait être domiciliée. Merci d'indiquer au dos de votre chèque : Local.

La Fondation Maréchal de Lattre vous propose

- ◆ *Août 1944, le Général de Lattre libère la Provence*, - Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ *Automne 1944 - hiver 1945, le Général de Lattre libère l'Alsace*, - Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ *De Gaulle, de Lattre et la Résistance, la victoire de l'amalgame*, - Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ *Jean de Lattre, maréchal de France: le soldat-l'homme-le politique*, - Prix unitaire 26 €, port compris
- ◆ *De Gaulle, de Lattre: destins croisés* - Prix unitaire 10 €, port compris
- ◆ *Le général de Lattre en Indochine, 1951 - une année de victoires*, - Prix unitaire 25 €, port compris
- ◆ *Insigne de la Fondation* - Prix unitaire 6 €, port compris. Forfait 10 Insignes: 50 €, port compris
- Commandes à adresser au Bureau National de la Fondation ou à votre Comité départemental •



La Lettre d'information est entièrement réalisée par des bénévoles

Impression : Groupe Lecaux Imprimerie - 02 33 88 52 52

MEMOIRE SOLIDARITE Avenir - La Lettre d'information de la Fondation Maréchal de Lattre

Maison des Associations du 7^{ème} - 4, rue Amélie - 75007 PARIS - Tél. 01 53 59 44 90 (jeudi après-midi)

Internet : www.fondationmarechalatlattre.fr/ • Contact : Fmldelattreparis@aol.com • Fmldelattreparis@gmail.com

Directeur de la Publication : M. le colonel Baudrais. **Rédacteur en chef** : M. F. de Saint-Aubin, Président

Comité de Rédaction : Mme de Bernard, Mme E. de Saint-Aubin, M. le cl Aguillera, M. G. Bonnier, M. Ph. de Loisy, M. le CE del Fondo

